

APRC GROUP

SAS au capital de 680.120 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Associés,

Nous avons établi le présent rapport conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020, publié au JO le 31/12/2020.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La Société et l'ensemble des sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 43 sociétés contre 34 à la clôture de l'exercice précédent.

Les nouvelles sociétés consolidées sont les filiales suivantes créées durant l'exercice :

- France : Achille, Arles Green, Chandeil, Porteil, Mureil, Merminal, Sully
- Italie : Novara Immobiliare, Roma Immobiliare

A noter, le pourcentage de détention de APRC Energy et de Choleil était incorrect à l'ouverture et a été modifié en 2024. La détention est de 90% et non 100%.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en Annexe 1.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

<u>Sociétés non consolidées</u>	<u>% Contrôle</u>
SNTR Logistics	49%
ARIS OCCITANIE	3%
MEDIPROM	1%

La société SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

2 - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

2.1. Notre Société étant une société holding animatrice de groupe, ses résultats, compte tenu de la nature de son activité, dépendent des diverses prestations facturées à nos filiales, la SASU APRC et la SAS KSI, qui se sont élevées pour l'exercice clos à 7.356.495 € pour APRC SASU et à 0 € pour la SAS KSI, celle-ci n'ayant pas eu d'activité significative au cours de l'exercice écoulé.

2.2. L'exercice 2024 a été marqué notamment par :

- La création de plusieurs sociétés filiales françaises et italiennes,
- La cession du bien détenu par la société CHOCHO

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A l'instar des années précédentes l'activité de notre filiale de promoteur-constructeur, APRC SASU, se poursuit et se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors apporteurs d'opérations importantes en volume (il en va ainsi de l'opération de Lidl, et CAFOM (Vente Privée) notamment mais aussi par la diversification de notre portefeuille client et notamment sur des projets plus modestes sur un périmètre plus régional (concession Mercedes, opération Grand Frais notamment).

Enfin s'agissant de nos opérations de promotion pure, nous espérons qu'elles continueront de se développer en France et plus largement en Europe après une vente réalisée au premier semestre (opération de Cholet) ainsi que le démarrage de l'opération de La Lainière.

Nous rappelons également ainsi que nous avons procédé à l'acquisition des terrains pour les opérations de SAUVAGNON et CHIVASSO ainsi que CALAIS en début 2025.

Par ailleurs, à la date des présentes, l'opération de LA LAINIERE a été louée au preneur Ovia et est en cours de cession au fond ARES/GLP. Nous aspirons également à la commercialisation des opérations de Calais et Chivasso courant 2025/2026.

Comme les années précédentes, le Groupe dans son ensemble continuera son virage vers la promotion immobilière « pure », ce virage permettant également de sécuriser le chiffre d'affaires de la filiale APRC SASU, contractant général, maître d'œuvre, promoteur (1831-1 du code civil). Comme exposé ci-dessous, nous constatons également une appétence forte pour le développement de datacenter sur l'emprise de certains de nos projets.

Nous restons également vigilant dans le contexte économique général actuel aux augmentations des coûts de construction et au contexte économique dans son ensemble. Les perspectives générales restent toutefois favorables.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos perspectives sont intimement liées à celles de nos filiales. Cela reste donc difficile, pour une holding, de présenter des prévisions d'activités.

S'agissant de notre filiale APRC SASU,

Le contexte économique global engendre une diminution des marges des contractants généraux ce qui nous conduit pour certaines opérations à ne pas concourir plus avant afin de protéger nos marges ; notre chiffre d'affaires étant par ailleurs assuré sur nos opérations en cours comme expliqué plus haut.

Les affaires restant à réaliser au 01/01/2025 permettent d'envisager un exercice qui placera notre activité de contractant général / promoteur dans la tranche 58 M€ de chiffre d'affaires avec notamment la réalisation des opérations suivantes :

- Lidl pour un montant total de 94 M€ dont 13 M€ au titre de l'exercice 2025
- Mercedes Chopard pour un montant de 16 M€ dont 4.5 M€ au titre de l'exercice 2025
- Grand Frais pour un montant de 28 M€ dont 3 M€ au titre de l'exercice 2025
- CAFOM pour un montant de 33 M€ dont 21 M€ au titre de l'exercice 2025

S'agissant de notre filiale KSI, et plus largement des opérations de promotion immobilière (développement) le cas échéant portées directement par APRC GROUP et ses filiales, nous constatons une certaine résilience du secteur de l'immobilier logistique mais restons attentif au contexte économique global et notamment à la consommation dans un contexte d'amorce de baisse des taux toujours bénéfique au secteur.

Par ailleurs, la réglementation européenne sur le traitement des données ainsi que le développement de l'IA semblent ouvrir un marché conséquent à la construction de datacenter. Ces projets immobiliers aux coûts de développement importants et aux marges attractives sont proches de nos projets logistiques habituels (autorisations administratives et taille) de sorte que nous avons de nombreuses manifestations d'intérêts sur certains de nos projets actuels. Il en va ainsi de Chivasso, Calais et Novara que nous espérons commercialiser ainsi courant 2025/2026.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LA DATE À LAQUELLE ILS SONT ÉTABLIS

En 2025, la société filiale ROUBLAI achèvera la construction de son bâtiment.

Cette construction a commencé en 2024. Les charges auto-financées se sont élevées à 8.5 M€, sur un total estimé à 26M€.

Ce projet est partiellement financé par un emprunt auprès des banques Palatine/Socfim, à hauteur de 13M€.

En 2025, l'emprunt, accordé en novembre 2024 a été partiellement tiré et le projet immobilier en cours de réalisation par ROUBLAI est en cours de cession.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3 - SITUATION FINANCIERE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ **Compte de résultat**

Le chiffre d'affaires consolidé de cet exercice s'élève à 130.974 K€ contre 165.070 K€ pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants (en K€) :

- Résultat d'exploitation : 1.461 K€
- Résultat net de l'ensemble consolidé : (292) K€
- Résultat part du groupe : 133 K€

✓ **Bilan**

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 12.215 K€
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 29.637 K€ de créances clients et 35.550 K€ d'autres créances et de 104.682 K€ de stocks et en cours;
 - ✓ 2.628 K€ de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres part du groupe s'élèvent à 19.791 K€, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes financières ressortent à 28.166 K€ et les dettes fournisseurs s'élèvent à 105.232 K€ ;
- les autres dettes s'élèvent 31.419 K€.

4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice les sociétés françaises suivantes :

1/ Directement les filiales suivantes (plus de 50% du capital détenu) :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON
- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON
- 90% dans la SAS APRC ENERGY dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°948 634 209 RCS LYON
- 90% de la SNC FKAIR, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°902 213 941 RCS LYON
- 60% du capital social de la SCCV ALBERT 1, au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 162 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV ROUBLAI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 181 252 RCS LYON
Il est précisé que cette participation a été cédée à la société ACHILLE postérieurement à la clôture de l'exercice.
- 99,90% de la SCCV CALQUERIE, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 344 843 RCS LYON
Il est précisé que cette participation a été cédée à la société ACHILLE postérieurement à la clôture de l'exercice.
- 99,90% de la SCCV CHOCHO, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 635 406 RCS LYON
- 99,90% de la SNC BEAUVALONE, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°905 403 945 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV MEME, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 899 993 RCS LYON
Il est précisé que cette participation a été cédée à la société ACHILLE postérieurement à la clôture de l'exercice.
- 100% dans la SRL KSI ITALIA dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12244920018
- 100% dans la SRL CHIVASSO IMMOBILIARE LOGISTIC – CIL, dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12587360012
- 100% dans la SRL MALALBERGO IMMOBILIARE LOGISTIC – MIL, dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12587310017

- 100% dans la SRL CHIVERNERGIK dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765420018
- 100% dans la SRL IMOLENERGIK 1 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°127650090019
- 100% dans la SRL IMOLENERGIK 2 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765230011
- 100% dans la SRL MENERGIK 1 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765480012
- 100% dans la SRL MENERGIK 2 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765580019
- 100% dans la SRL MENERGIK 3 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765690016
- 100% dans la SRL VALSENERGIK 1 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765330019
- 100% de la société VALSENERGIK 2 dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12765370015
- 66% de la S.L LOGISIC ZARAGOZA SIL, dont le siège social est sis 31 Avenida Maria Zambrano, World Trade Center Building, Torre Oeste SARAGOSSE, code NIF n°B44751774 EUID ES50020.00032457
- 99,99% de la SCCV MERMINAL, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n° 931 711 352 RCS LYON
- 100% de la SAS ARLES GREEN, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n° 930 817 259 RCS LYON
- 100% de la SAS ACHILLE, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée le n° 938 843 836 RCS LYON
- 100 % de la SAS SULLY, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n° 932 961 139 RCS LYON
- 100% dans la SRL ROMA IMMOBILIARE dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°13054500015
- 100% dans la SRL NOVARA IMMOBILIARE dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°13054520013

2/ Indirectement les sociétés suivantes :

a) via la société KSI, laquelle détient :

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.
- 51 % du capital de la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.
- 50 % du capital de la société SL33, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°851 964 171 RCS LYON.
- 60 % du capital de la société HNL RETAIL, société en nom collectif au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°883 650 376 RCS LYON.
- 99% du capital social de la société ALBERT 3, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 196 RCS LYON
- 99% du capital social de la société ALBERT 4, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 246 RCS LYON
- 99% du capital social de la société VDN, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON immatriculée sous le numéro 893 680 421 RCS LYON
- 99.90% du capital social de la société SAUVAGE, société civile de construction vente au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°908 495 872 RCS LYON

Il est précisé que la société KSI a cédé cette participation à la société ACHILLE (938 843 836 RCS LYON) aux termes d'actes en date du 25 mars 2025.

b) Indirectement les sociétés suivantes, détenues comme suit par la société KSI ITALIA :

- 60% dans la société APRC REAL ESTATE dont le siège social est sis TORINO (TO) CORSO STATI UNITI 46 CAP 10128, codice fiscale n°12767130011

c) Indirectement les sociétés suivantes, détenues comme suit par la société APRC ENERGY :

- 100 % du capital de la SAS CHANDEIL, au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°928 179 522 RCS LYON.
- 100 % du capital de la SAS MUREIL, au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°929 972 990 RCS LYON.

- 100 % du capital de la SAS PORTEIL, au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°29 399 962 RCS LYON.
- 100 % du capital de la SAS CHOLEIL, au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n° 953 047 818 RCS LYON.

Ces sociétés clôtureront leur premier exercice social le 31 décembre 2025.

3/ Directement les participations suivantes (10% à 50% du capital détenu) :

(i) la Société est membre à hauteur de 41,70% des droits statutaires du GIE LOG'AIR (917 945 081 RCS LYON), constitué aux termes de statuts en date du 26 juillet 2022.

(ii) En outre, la Société détient les participations suivantes :

- 3 % du capital de la société ARIS OCCITANIE (901 805 630 RCS TOULOUSE)
- 1 % du capital de la société MEDIPROM (752 159 723 RCS LYON)

Vous trouverez plus d'information sur l'activité de ses filiales et participations au cours de leur dernier exercice clos dans le rapport de gestion établi par le président

Le Président
M. Karim ABDELLAOUI



APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 680.120 €
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



États financiers

Compte de résultat consolidé – K€

Compte de résultat		2024	2023
Chiffre d'affaires	11	130 974	165 070
Autres produits d'exploitation	12	17 786	26 711
Achats consommés	13	(123 616)	(161 092)
Charges de personnel	14	(11 716)	(10 243)
Autres charges d'exploitation	15	(10 371)	(8 480)
Impôts et taxes	16	(672)	(639)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(925)	(890)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		1 461	10 437
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		1 461	10 437
Charges et produits financiers		(1 404)	(1 518)
Charges et produits exceptionnels		(13)	(1 098)
Impôts sur les résultats	22	(335)	(2 342)
Résultat net des entreprises intégrées		(292)	5 480
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(292)	5 480
Intérêts minoritaires		(424)	(1)
Résultat net (part du groupe)		133	5 481
Résultat net (Part du groupe)		133	5 481
Contrôle		0	(0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		680 120	680 120
Effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives			
Résultat par action		0,20	8,06
Résultat dilué par action		0,20	8,06

Bilan consolidé – K€

Bilan actif consolidé		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	2	167	176
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1		
Immobilisations corporelles	2	5 002	5 242
Immobilisations financières	3	7 046	5 880
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		12 215	11 298
Stocks et en-cours	4	104 682	87 256
Clients et comptes rattachés	6	29 637	64 582
Autres créances et comptes de régularisation	6	35 550	37 845
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>1 327</i>	<i>808</i>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	7	2 628	19 701
Actif circulant		172 496	209 384
Total Actif		184 711	220 682
Contrôle			(0)
Capital		680	680
Primes liées au capital			
Réserves et résultat consolidés		19 111	19 176
Autres			
Capitaux propres (Part du groupe)		19 791	19 856
Intérêts minoritaires		(384)	57
Total des capitaux propres		19 407	19 913
Autres fonds propres			
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	487	417
Provisions		487	417
Dettes financières	9	28 166	38 064
Fournisseurs et comptes rattachés	10	105 232	130 109
Autres dettes et comptes de régularisation	10	31 419	32 179
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		<i>130</i>	<i>84</i>
Dettes		164 817	200 352
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition			
Total Passif		184 711	220 682

Tableau de flux de trésorerie consolidé - K€

Libellé	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	(292)	5 480
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	925	885
Variation de l'impôt différé	(473)	6
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	181	
Marge brute d'autofinancement	342	6 371
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(5 843)	(9 699)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(5 501)	(3 328)
Acquisitions d'immobilisations	(2 405)	(2 146)
Cessions d'immobilisations		10
Réduction des autres immobilisations financières	623	69
Incidence des variations de périmètre	(134)	(6 459)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 916)	(8 525)
Émissions d'emprunts	8 656	23 940
Remboursements d'emprunts	(19 775)	(798)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales	(99)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	(1 500)
Augmentations / réductions de capital	783	369
Actionnaires : capital appelé non versé		21
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(10 435)	22 032
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(17 852)	10 179
Trésorerie : ouverture	19 701	9 522
Trésorerie : ouverture	19 701	9 522
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	1 849	19 701

Variations des capitaux propres – K€

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	680		10 819			6 899	18 398	31
Affectation du résultat N-1			6 853			(6 853)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			349				349	20
Résultat						5 481	5 481	(1)
Autres augmentations, diminutions			(2 498)				(2 498)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			14				14	
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre			(343)			(45)	(388)	8
Autre			0			0	0	
2023	680		13 695			5 481	19 856	57
Affectation du résultat N-1			5 481			(5 481)		
Distribution/ brut versé			0				0	(99)
Var. de capital en numéraire et souscrip			(13)				(13)	48
Résultat						133	133	(424)
Autres augmentations, diminutions			(141)				(141)	27
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre			(45)				(45)	9
Autre								
2024	680		18 978			133	19 791	(384)

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

L'exercice 2024 a été marqué par :

- La création de plusieurs sociétés filiales françaises et italiennes.
- La cession du bien détenu par Chocho.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en Keuros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 43 sociétés contre 34 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ACHILLE	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93884383600017	IG	100	
ALBERT 1	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371416200011	IG	60	60
ALBERT 3	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371419600019	IG	100	100
ALBERT 4	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371424600012	IG	100	100
APRC ENERGY SAS	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9486342090001	IG	90	100
APRC GROUP	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	50283047400024	IG	100	100
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 1456 10032 Brandizzo	12667130011	IG	60	60
APRC SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	48834563800024	IG	100	100
ARLES GREEN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93081725900011	IG	100	
BEAUVALLONE SNC	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90540394500025	IG	100	100
CALQUERIE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91234484300020	IG	100	100
CHANDEIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92817952200018	IG	90	
CHIVENERGIK	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
CHOCHO SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91263540600024	IG	100	100
CHOLEIL SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	95304781800018	IG	90	100
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587360012	IG	100	100
FKAIR	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90221394100013	IG	90	90
GIE Log'Air	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91794508100011	IG	83,33	83,33
HNL Retail	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	88365037600014	IG	36	36
IMOLENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
IMOLENERGIK1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
KSI	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	79868390000020	IG	60	60
KSI ITALIE	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12244920018	IG	100	100
LOGISTIC ZARAGOZA SIL SL	Av Da Maria Zambrano, 31WTCZ, T.O, PL 15 - 50018 ZARAGOZA	B44751774	IG	66,67	66,67
MEME SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92189999300015	IG	100	100
MENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MENERGIK 3	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MERMINAL SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93171135200019	IG	100	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587310017	IG	100	100
MUREIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92997299000014	IG	90	
NOVARA IMOBILIARE SR	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
PLV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	80883251300028	IG	60	60
PORTEIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92939996200018	IG	90	
ROMA IMOBILIARE SRL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
ROUBLAI SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91218125200020	IG	100	100
SAUVAGE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90849587200024	IG	100	100
SILSA	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	83389343100019	IG	30,6	30,6
SL33	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	85196417100017	IG	30	30
SULLY	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	932961139	IG	100	
VALSENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
VALSENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
VDN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89368042100011	IG	100	100

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car minoritaires

- Mediprom
- Aris Occitanie

Variation du périmètre de consolidation

Les nouvelles sociétés consolidées sont les suivantes :

- Filiales créées durant l'exercice :
 - o France : Achille, Arles Green, Chandeil, Porteil, Mureil, Merminal, Sully
 - o Italie : Novara Immobiliare, Roma Immobiliare

A noter, le pourcentage de détention de APRC Energy et de Choleil était incorrect à l'ouverture et a été modifié en 2024. La détention est de 90% et non 100%.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecart d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2024 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
- Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
- Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 décembre 2024 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - D'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - Les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - Les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans pour l'ensemble du personnel.

- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,00% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2024 est de 3,38%.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 487 k€ au 31/12/2024.

Evènements post clôture

En 2025, la société filiale Roublai, achèvera la construction de son bâtiment. Cette construction a commencé en 2024. Les charges auto-financées se sont élevées à 10,7M€, sur un total estimé à 26M€. Ce projet est partiellement financé par un emprunt auprès des banques Palatine/Socfim, à hauteur de 13M€. En 2025, l'emprunt, accordé en novembre 2024 a été encaissé.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d’acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d’acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	226	328	79				23
Droit au bail							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	70	47					(23)
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles	365	444	79				
Terrains	34	34					
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions	488	488					
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	6 600	6 657	58				
Matériel de bureau							
Matériel de transport							
Matériel informatique							
Mobilier- meubles et rangements durables							
Immobilisations corporelles en cours	40	510	470				
Avances et acomptes s/imm. corp.							
Immobilisations corporelles	7 163	7 691	527				
Total	7 528	8 134	606				
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)							
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement							
Amortissements des frais de recherche et développement							
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(120)	(208)	(87)				
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(189)	(277)	(87)				
Amort. sur agencements et aménagements de terrains							
Amortissements des constructions	(7)	(22)	(15)				
Amortissements des constructions sur sol d'autrui							
Amortissements install tech. matériel & outill.	(1)	(1)	(0)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1913)	(2 665)	(752)				
Amortissements du matériel de bureau							
Amortissements du matériel de transport							
Amortissements du matériel informatique							
Amortissements mobilier- meubles et rangements durables							
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 921)	(2 688)	(767)				
Amortissements sur actif immobilisé	(2 110)	(2 965)	(855)				
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(1065)	(1557)					
Crédit-Bail (Liasse)							
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Crédit-Bail (Liasse)	(1065)	(1557)	(492)				
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
<i>Immobilisations corporelles</i>	(1065)	(1557)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 390	1 757	500			(134)	
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(5)	(5)					
Prêts	170	170					
Dépôts et cautionnements versés	4 325	5 124	1 422	(623)			
Immobilisations financières	5 880	7 046	1 923	(623)		(134)	
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	5 880	7 046	1 923	(623)		(134)	

Les prêts sont en totalité à plus d'un an.

Les dépôts et cautionnements sont en totalité à plus de 5 ans.

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation							
Dépréciations sur immobilisations financières							
Dépréciations sur actif financier							

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	104 682		104 682	87 256		87 256
Stocks et en-cours	104 682		104 682	87 256		87 256

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	724	1 197	473				
Liasse							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	67	53	(14)				
Fiscalité différée (retraitements)	640	1 127	486				
Annulation du social pour les MEE							
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles							
Sous total	708	1 180	473				
Autres	17	17					
Valeur nette par catégorie	724	1 197	473				

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	(123)	29 637	64 705	(123)	64 582
Clients et comptes rattachés	29 760	(123)	29 637	64 705	(123)	64 582
Capital souscrit non appelé	5		5	5		5
Avances et acomptes versés sur commandes	2 004		2 004	3 003		3 003
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1an	43		43	44		44
Impôts différés - actif	1327		1327	808		808
Créances fiscales hors IS part < 1an	27 119		27 119	29 476		29 476
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	492		492	213		213
Comptes courants part < 1an	868		868	0		0
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	2		2	4		4
Autres créances part < 1an	3 304		3 304	3 434		3 434
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				0		0
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)				0		0
Charges constatées d'avance - part > 1an				677		677
Charges constatées d'avance part < 1an	386		386	179		179
Autres créances et comptes de régularisation	35 550		35 550	37 845		37 845
Clients et autres créances	65 310	(123)	65 187	102 550	(123)	102 427

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	29 760					
Clients et comptes rattachés	29 760	29 760					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 004	2 004					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1an	43	43					
Impôts différés - actif	1327	1327					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	27 119	27 119					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	492	492					
Comptes courants - part < 1an	868	868					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	2	2					
Autres créances part < 1an	3 304	3 304					
Charges constatées d'avance part < 1an	386	386					
Autres créances et comptes de régularisation	35 545	35 545					
Actif circulant	65 305	65 305					

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2024	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	15 574	14 039				147
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)						(123)
Total créances hors groupe	29 637	15 574	14 039				25

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	19 701	2 628
Disponibilités	19 700	2 628
Intérêts courus non échus s/dispo.	1	
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	779
Trésorerie à court terme	19 701	1 849
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	19 701	1 849

Au 31 décembre 2024, la trésorerie du groupe est minorée des charges auto-financées dans le cadre de la construction de Roublai (10,7M€), sachant que ces charges sont couvertes par un emprunt souscrit auprès des banques Palatine/Socfim, à hauteur de 13M€, validé en novembre 2024, mais viré début 2025 uniquement.

Annexe 8. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - non courant	417	487	71				
Provisions	417	487	71				

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	38 049	27 189	8 654	(19 774)			260
Dépôts et cautionnements reçus	15	16	2	(1)			
Intérêts courus sur emprunts		181	181				
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	779					779
Dettes financières	38 064	28 166	8 837	(19 775)			1 039
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 255</i>	<i>2 838</i>					

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	27 189	12 734	3 515	2 852	3 422	2 741	2 285	
Dépôts et cautionnements reçus	16							16
Intérêts courus sur emprunts	181	181						
Concours bancaires (trésorerie passive)	779	779						
Dettes financières	28 166	13 694	3 515	2 852	3 422	2 741	2 301	

Dettes garanties par des sûretés réelles :

- Remboursement en 2024 du prêt de 4,6m€ auprès du CIC associé au nantissement d'un fonds de commerce.
- Nantissement d'actions de sociétés consolidées associé à la mise en place d'un prêt auprès d'un pool de banque (CIC, LBP, CA).

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs - courant	130 109	105 232
Dettes fournisseurs	130 109	105 232
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes sociales - courant	1 106	1 196
Dettes fiscales (hors IS) - courant	26 329	25 676
Impôts différés - passif	84	130
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	90	
Comptes courants groupe - courant	126	3 978
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	21	8
Autres dettes - courant	3 977	10
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	424	238
Produits constatés d'avance - courant	21	183
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	31 419
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	162 288	136 651

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs - courant	105 232	105 232					
Dettes fournisseurs	105 232	105 232					
Avances, acomptes reçus sur commandes							
Dettes sociales - courant	1 196	1 196					
Dettes fiscales (hors IS) - courant	25 676	25 676					
Comptes courants groupe - courant	3 978	3 978					
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	8	8					
Autres dettes - courant	10	10					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	238	238					
Produits constatés d'avance - courant	183	183					
Impôts différés - passif	130	130					
Autres dettes et comptes de régularisation	31 419	31 419					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	136 651	136 651					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens	126 365	158 061
Production vendue de services	196	505
Produits des activités annexes	5 079	6 563
Rabais, remises et ristournes accordés	(666)	(59)
Chiffre d'affaires	130 974	165 070

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	17 507	26 491
Subventions d'exploitation	24	34
Transferts de charges d'exploitation	255	185
Autres produits	1	0
Autres produits d'exploitation	17 786	26 711

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(336)	(1 652)
Achats d'études et prestations de services	(5 303)	35 884
Autres achats	(115 753)	(183 110)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 543)	(1 464)
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	(681)	(2 669)
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.		(8 082)
Achats consommés	(123 616)	(161 092)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(8 261)	(7 271)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(3 440)	(2 948)
Autres charges de personnel	(15)	(25)
Charges de personnel	(11 716)	(10 243)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(5)	(5)
Redevances de crédit-bail et assimilées	(1)	
Locations immobilières et charges locatives	(1 003)	(943)
Locations mobilières et charges locatives	(786)	(591)
Entretien et réparations	(316)	(299)
Primes d'assurances	(798)	(481)
Autres services extérieurs	(80)	(177)
Personnel détaché et interimaire	(214)	(133)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 316)	(2 809)
Publicité, publications, relations publiques	(1 609)	(1 574)
Transport	(4)	(2)
Déplacements, missions et réceptions	(1 194)	(774)
Frais postaux et frais de télécommunications	(71)	(71)
Frais bancaires	(442)	(535)
Autres charges externes	(144)	(85)
Autres charges	(389)	(1)
Autres charges d'exploitation	(10 371)	(8 480)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(163)	(124)
Autres impôts et taxes	(509)	(515)
Impôts et taxes	(672)	(639)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(87)	(62)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(767)	(745)
Dot/Prov. engagements de retraite	(71)	(83)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(925)	(890)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Rep./Dépr. sur actifs financiers		5
Gains de change sur opérations financières	47	
Autres produits financiers	199	1
Produits financiers	247	6

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(1 485)	(1 411)
Pertes sur créances financières et VMP		(109)
Pertes de change sur opérations financières		(4)
Autres charges financières	(166)	
Charges financières	(1 651)	(1 524)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits de cession de titres		10
Autres produits exceptionnels	0	3
Rep. excep./Dépr. actif circulant		103
Produits exceptionnels	0	116

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(13)	(1 203)
VNC des titres conso cédés		(10)
Autres charges exceptionnelles		(1)
Charges exceptionnelles	(13)	(1 214)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(1 208)	(2 523)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	438	188
Impôts différés	435	(6)
Charges d'impôts	(335)	(2 342)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.12
Résultat des entreprises intégrées	(292)
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(335)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	44
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (11)
Effets des différences de base	(2 511)
Effets des différences de taux	(4)
Effets des dispositions fiscales particulières	2 228
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF (38)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(335)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(335)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	763,34%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	73	74
Non cadres	28	26
Effectif moyen interne	101	100
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire	0	0
Effectif moyen total	101	100

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2024, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 120.948K€, les engagements hors bilan reçus sont de 13.238K€.

Au 31 décembre 2024, la société tête de groupe a nanti 6.120 actions de KSI et 1.020 actions de A.P.R.C SASU au profit du pool bancaire. Le montant garanti lié est de 7.284K€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2024 s'élèvent à 86 k€

APRC GROUP

SAS au capital de 680 120 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans le paragraphe « Méthodes et principes de consolidation – Définition du périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 22 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC

Pour BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE

Kevin CHASSIGNOL

Olivier DURAND

États financiers

Compte de résultat consolidé – K€

Compte de résultat		2024	2023
Chiffre d'affaires	11	130 974	165 070
Autres produits d'exploitation	12	17 786	26 711
Achats consommés	13	(123 616)	(161 092)
Charges de personnel	14	(11 716)	(10 243)
Autres charges d'exploitation	15	(10 371)	(8 480)
Impôts et taxes	16	(672)	(639)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(925)	(890)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		1 461	10 437
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		1 461	10 437
Charges et produits financiers		(1 404)	(1 518)
Charges et produits exceptionnels		(13)	(1 098)
Impôts sur les résultats	22	(335)	(2 342)
Résultat net des entreprises intégrées		(292)	5 480
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(292)	5 480
Intérêts minoritaires		(424)	(1)
Résultat net (part du groupe)		133	5 481
Résultat net (Part du groupe)		133	5 481
Contrôle		0	(0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		680 120	680 120
Effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives			
Résultat par action		0,20	8,06
Résultat dilué par action		0,20	8,06

Bilan consolidé – K€

Bilan actif consolidé		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	2	167	176
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1		
Immobilisations corporelles	2	5 002	5 242
Immobilisations financières	3	7 046	5 880
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		12 215	11 298
Stocks et en-cours	4	104 682	87 256
Clients et comptes rattachés	6	29 637	64 582
Autres créances et comptes de régularisation	6	35 550	37 845
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>1 327</i>	<i>808</i>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	7	2 628	19 701
Actif circulant		172 496	209 384
Total Actif		184 711	220 682
Contrôle			(0)
Capital		680	680
Primes liées au capital			
Réserves et résultat consolidés		19 111	19 176
Autres			
Capitaux propres (Part du groupe)		19 791	19 856
Intérêts minoritaires		(384)	57
Total des capitaux propres		19 407	19 913
Autres fonds propres			
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	487	417
Provisions		487	417
Dettes financières	9	28 166	38 064
Fournisseurs et comptes rattachés	10	105 232	130 109
Autres dettes et comptes de régularisation	10	31 419	32 179
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		<i>130</i>	<i>84</i>
Dettes		164 817	200 352
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition			
Total Passif		184 711	220 682

Tableau de flux de trésorerie consolidé - K€

Libellé	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	(292)	5 480
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	925	885
Variation de l'impôt différé	(473)	6
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	181	
Marge brute d'autofinancement	342	6 371
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(5 843)	(9 699)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(5 501)	(3 328)
Acquisitions d'immobilisations	(2 405)	(2 146)
Cessions d'immobilisations		10
Réduction des autres immobilisations financières	623	69
Incidence des variations de périmètre	(134)	(6 459)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 916)	(8 525)
Émissions d'emprunts	8 656	23 940
Remboursements d'emprunts	(19 775)	(798)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales	(99)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	(1 500)
Augmentations / réductions de capital	783	369
Actionnaires : capital appelé non versé		21
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(10 435)	22 032
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(17 852)	10 179
Trésorerie : ouverture	19 701	9 522
Trésorerie : ouverture	19 701	9 522
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	1 849	19 701

Variations des capitaux propres – K€

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	680		10 819			6 899	18 398	31
Affectation du résultat N-1			6 853			(6 853)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			349				349	20
Résultat						5 481	5 481	(1)
Autres augmentations, diminutions			(2 498)				(2 498)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			14				14	
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre			(343)			(45)	(388)	8
Autre			0			0	0	
2023	680		13 695			5 481	19 856	57
Affectation du résultat N-1			5 481			(5 481)		
Distribution/ brut versé			0				0	(99)
Var. de capital en numéraire et souscrip			(13)				(13)	48
Résultat						133	133	(424)
Autres augmentations, diminutions			(141)				(141)	27
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre			(45)				(45)	9
Autre								
2024	680		18 978			133	19 791	(384)

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

L'exercice 2024 a été marqué par :

- La création de plusieurs sociétés filiales françaises et italiennes.
- La cession du bien détenu par Chocho.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en Keuros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 43 sociétés contre 34 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ACHILLE	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93884383600017	IG	100	
ALBERT 1	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371416200011	IG	60	60
ALBERT 3	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371419600019	IG	100	100
ALBERT 4	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371424600012	IG	100	100
APRC ENERGY SAS	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9486342090001	IG	90	100
APRC GROUP	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	50283047400024	IG	100	100
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 1456 10032 Brandizzo	12667130011	IG	60	60
APRC SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	48834563800024	IG	100	100
ARLES GREEN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93081725900011	IG	100	
BEAUVALLONE SNC	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90540394500025	IG	100	100
CALQUERIE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91234484300020	IG	100	100
CHANDEIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92817952200018	IG	90	
CHIVENERGIK	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
CHOCHO SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91263540600024	IG	100	100
CHOLEIL SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	95304781800018	IG	90	100
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587360012	IG	100	100
FKAIR	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90221394100013	IG	90	90
GIE Log'Air	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91794508100011	IG	83,33	83,33
HNL Retail	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	88365037600014	IG	36	36
IMOLENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
IMOLENERGIK1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
KSI	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	79868390000020	IG	60	60
KSI ITALIE	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12244920018	IG	100	100
LOGISTIC ZARAGOZA SIL SL	Av Da Maria Zambrano, 31WTCZ, T.O, PL 15 - 50018 ZARAGOZA	B44751774	IG	66,67	66,67
MEME SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92189999300015	IG	100	100
MENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MENERGIK 3	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
MERMINAL SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	93171135200019	IG	100	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587310017	IG	100	100
MUREIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92997299000014	IG	90	
NOVARA IMOBILIARE SR	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
PLV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	80883251300028	IG	60	60
PORTEIL	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92939996200018	IG	90	
ROMA IMOBILIARE SRL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
ROUBLAI SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91218125200020	IG	100	100
SAUVAGE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90849587200024	IG	100	100
SILSA	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	83389343100019	IG	30,6	30,6
SL33	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	85196417100017	IG	30	30
SULLY	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	932961139	IG	100	
VALSENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
VALSENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	100
VDN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89368042100011	IG	100	100

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car minoritaires

- Mediprom
- Aris Occitanie

Variation du périmètre de consolidation

Les nouvelles sociétés consolidées sont les suivantes :

- Filiales créées durant l'exercice :
 - o France : Achille, Arles Green, Chandeil, Porteil, Mureil, Merminal, Sully
 - o Italie : Novara Immobiliare, Roma Immobiliare

A noter, le pourcentage de détention de APRC Energy et de Choleil était incorrect à l'ouverture et a été modifié en 2024. La détention est de 90% et non 100%.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecart d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2024 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
- Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
- Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 décembre 2024 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - D'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - Les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - Les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans pour l'ensemble du personnel.

- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,00% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2024 est de 3,38%.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 487 k€ au 31/12/2024.

Evènements post clôture

En 2025, la société filiale Roublai, achèvera la construction de son bâtiment. Cette construction a commencé en 2024. Les charges auto-financées se sont élevées à 10,7M€, sur un total estimé à 26M€. Ce projet est partiellement financé par un emprunt auprès des banques Palatine/Socfim, à hauteur de 13M€. En 2025, l'emprunt, accordé en novembre 2024 a été encaissé.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d’acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d’acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	226	328	79				23
Droit au bail							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	70	47					(23)
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles	365	444	79				
Terrains	34	34					
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions	488	488					
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	6 600	6 657	58				
Matériel de bureau							
Matériel de transport							
Matériel informatique							
Mobilier- meubles et rangements durables							
Immobilisations corporelles en cours	40	510	470				
Avances et acomptes s/imm. corp.							
Immobilisations corporelles	7 163	7 691	527				
Total	7 528	8 134	606				
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)							
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement							
Amortissements des frais de recherche et développement							
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(120)	(208)	(87)				
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(189)	(277)	(87)				
Amort. sur agencements et aménagements de terrains							
Amortissements des constructions	(7)	(22)	(15)				
Amortissements des constructions sur sol d'autrui							
Amortissements install tech. matériel & outill.	(1)	(1)	(0)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1913)	(2 665)	(752)				
Amortissements du matériel de bureau							
Amortissements du matériel de transport							
Amortissements du matériel informatique							
Amortissements mobilier- meubles et rangements durables							
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 921)	(2 688)	(767)				
Amortissements sur actif immobilisé	(2 110)	(2 965)	(855)				
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(1065)	(1557)					
Crédit-Bail (Liasse)							
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
Crédit-Bail (Liasse)	(1065)	(1557)	(492)				
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)							
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
<i>Immobilisations corporelles</i>	(1065)	(1557)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 390	1 757	500				(134)
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(5)	(5)					
Prêts	170	170					
Dépôts et cautionnements versés	4 325	5 124	1 422	(623)			
Immobilisations financières	5 880	7 046	1 923	(623)			(134)
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	5 880	7 046	1 923	(623)			(134)

Les prêts sont en totalité à plus d'un an.

Les dépôts et cautionnements sont en totalité à plus de 5 ans.

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation							
Dépréciations sur immobilisations financières							
Dépréciations sur actif financier							

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	104 682		104 682	87 256		87 256
Stocks et en-cours	104 682		104 682	87 256		87 256

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	724	1 197	473				
Liasse							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	67	53	(14)				
Fiscalité différée (retraitements)	640	1 127	486				
Annulation du social pour les MEE							
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles							
Sous total	708	1 180	473				
Autres	17	17					
Valeur nette par catégorie	724	1 197	473				

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	(123)	29 637	64 705	(123)	64 582
Clients et comptes rattachés	29 760	(123)	29 637	64 705	(123)	64 582
Capital souscrit non appelé	5		5	5		5
Avances et acomptes versés sur commandes	2 004		2 004	3 003		3 003
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1an	43		43	44		44
Impôts différés - actif	1327		1327	808		808
Créances fiscales hors IS part < 1an	27 119		27 119	29 476		29 476
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	492		492	213		213
Comptes courants part < 1an	868		868	0		0
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	2		2	4		4
Autres créances part < 1an	3 304		3 304	3 434		3 434
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				0		0
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)				0		0
Charges constatées d'avance - part > 1an				677		677
Charges constatées d'avance part < 1an	386		386	179		179
Autres créances et comptes de régularisation	35 550		35 550	37 845		37 845
Clients et autres créances	65 310	(123)	65 187	102 550	(123)	102 427

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	29 760					
Clients et comptes rattachés	29 760	29 760					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 004	2 004					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1an	43	43					
Impôts différés - actif	1327	1327					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	27 119	27 119					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	492	492					
Comptes courants - part < 1an	868	868					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	2	2					
Autres créances part < 1an	3 304	3 304					
Charges constatées d'avance part < 1an	386	386					
Autres créances et comptes de régularisation	35 545	35 545					
Actif circulant	65 305	65 305					

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2024	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1an	29 760	15 574	14 039				147
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)						(123)
Total créances hors groupe	29 637	15 574	14 039				25

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	19 701	2 628
Disponibilités	19 700	2 628
Intérêts courus non échus s/dispo.	1	
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	779
Trésorerie à court terme	19 701	1 849
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	19 701	1 849

Au 31 décembre 2024, la trésorerie du groupe est minorée des charges auto-financées dans le cadre de la construction de Roublai (10,7M€), sachant que ces charges sont couvertes par un emprunt souscrit auprès des banques Palatine/Socfim, à hauteur de 13M€, validé en novembre 2024, mais viré début 2025 uniquement.

Annexe 8. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - non courant	417	487	71				
Provisions	417	487	71				

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	38 049	27 189	8 654	(19 774)			260
Dépôts et cautionnements reçus	15	16	2	(1)			
Intérêts courus sur emprunts		181	181				
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	779					779
Dettes financières	38 064	28 166	8 837	(19 775)			1 039
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 255</i>	<i>2 838</i>					

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	27 189	12 734	3 515	2 852	3 422	2 741	2 285	
Dépôts et cautionnements reçus	16							16
Intérêts courus sur emprunts	181	181						
Concours bancaires (trésorerie passive)	779	779						
Dettes financières	28 166	13 694	3 515	2 852	3 422	2 741	2 301	

Dettes garanties par des sûretés réelles :

- Remboursement en 2024 du prêt de 4,6m€ auprès du CIC associé au nantissement d'un fonds de commerce.
- Nantissement d'actions de sociétés consolidées associé à la mise en place d'un prêt auprès d'un pool de banque (CIC, LBP, CA).

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs - courant	130 109	105 232
Dettes fournisseurs	130 109	105 232
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes sociales - courant	1 106	1 196
Dettes fiscales (hors IS) - courant	26 329	25 676
Impôts différés - passif	84	130
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	90	
Comptes courants groupe - courant	126	3 978
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	21	8
Autres dettes - courant	3 977	10
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	424	238
Produits constatés d'avance - courant	21	183
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	31 419
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	162 288	136 651

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs - courant	105 232	105 232					
Dettes fournisseurs	105 232	105 232					
Avances, acomptes reçus sur commandes							
Dettes sociales - courant	1 196	1 196					
Dettes fiscales (hors IS) - courant	25 676	25 676					
Comptes courants groupe - courant	3 978	3 978					
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	8	8					
Autres dettes - courant	10	10					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	238	238					
Produits constatés d'avance - courant	183	183					
Impôts différés - passif	130	130					
Autres dettes et comptes de régularisation	31 419	31 419					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	136 651	136 651					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens	126 365	158 061
Production vendue de services	196	505
Produits des activités annexes	5 079	6 563
Rabais, remises et ristournes accordés	(666)	(59)
Chiffre d'affaires	130 974	165 070

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	17 507	26 491
Subventions d'exploitation	24	34
Transferts de charges d'exploitation	255	185
Autres produits	1	0
Autres produits d'exploitation	17 786	26 711

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de marchandises	(336)	(1 652)
Achats d'études et prestations de services	(5 303)	35 884
Autres achats	(115 753)	(183 110)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 543)	(1 464)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(681)	(2 669)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.		(8 082)
Achats consommés	(123 616)	(161 092)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(8 261)	(7 271)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(3 440)	(2 948)
Autres charges de personnel	(15)	(25)
Charges de personnel	(11 716)	(10 243)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(5)	(5)
Redevances de crédit-bail et assimilées	(1)	
Locations immobilières et charges locatives	(1 003)	(943)
Locations mobilières et charges locatives	(786)	(591)
Entretien et réparations	(316)	(299)
Primes d'assurances	(798)	(481)
Autres services extérieurs	(80)	(177)
Personnel détaché et interimaire	(214)	(133)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 316)	(2 809)
Publicité, publications, relations publiques	(1 609)	(1 574)
Transport	(4)	(2)
Déplacements, missions et réceptions	(1 194)	(774)
Frais postaux et frais de télécommunications	(71)	(71)
Frais bancaires	(442)	(535)
Autres charges externes	(144)	(85)
Autres charges	(389)	(1)
Autres charges d'exploitation	(10 371)	(8 480)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(163)	(124)
Autres impôts et taxes	(509)	(515)
Impôts et taxes	(672)	(639)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(87)	(62)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(767)	(745)
Dot/Prov. engagements de retraite	(71)	(83)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(925)	(890)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Rep./Dépr. sur actifs financiers		5
Gains de change sur opérations financières	47	
Autres produits financiers	199	1
Produits financiers	247	6

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(1 485)	(1 411)
Pertes sur créances financières et VMP		(109)
Pertes de change sur opérations financières		(4)
Autres charges financières	(166)	
Charges financières	(1 651)	(1 524)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits de cession de titres		10
Autres produits exceptionnels	0	3
Rep. excep./Dépr. actif circulant		103
Produits exceptionnels	0	116

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(13)	(1 203)
VNC des titres conso cédés		(10)
Autres charges exceptionnelles		(1)
Charges exceptionnelles	(13)	(1 214)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(1 208)	(2 523)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	438	188
Impôts différés	435	(6)
Charges d'impôts	(335)	(2 342)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.12
Résultat des entreprises intégrées	(292)
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(335)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	44
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (11)
Effets des différences de base	(2 511)
Effets des différences de taux	(4)
Effets des dispositions fiscales particulières	2 228
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF (38)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(335)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(335)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	763,34%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2024	2023
Cadres	73	74
Non cadres	28	26
Effectif moyen interne	101	100
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire	0	0
Effectif moyen total	101	100

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2024, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 120.948K€, les engagements hors bilan reçus sont de 13.238K€.

Au 31 décembre 2024, la société tête de groupe a nanti 6.120 actions de KSI et 1.020 actions de A.P.R.C SASU au profit du pool bancaire. Le montant garanti lié est de 7.284K€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2024 s'élèvent à 86 k€